

Communiqué de presse

Syndeac : La Cour des comptes établit un bilan sévère du pass culture

Le Syndeac a lu le rapport de la Cour des comptes sur le Pass culture ; les préconisations que nous formulions sont intégralement reprises qu’il s’agisse de la question de l’évaluation du dispositif, notamment dans sa dimension qualitative, que des enjeux de gouvernance et donc de transparence.

Le Syndeac interpelle une nouvelle fois la ministre de la Culture pour que les professionnels soient associés à une concertation approfondie permettant d’engager enfin l’évaluation que nous appelons de nos vœux depuis des années. Le Syndeac renouvellera ses alertes financières auprès des parlementaires à l’occasion de la future loi de finances. Il demande enfin que des réponses précises soient apportées aux enjeux de gouvernance.

Ce rapport de la Cour peut être l’occasion d’une réaffirmation de la nécessité d’engager une concertation approfondie avec les professionnels et les collectivités territoriales, notamment sur les modalités de déploiement de la part collective qui ne cesse d’inquiéter les professionnels et qui remet en cause le cadre structuré de l’éducation artistique et culturelle tel qu’il a été défini à travers la charte éponyme.

À l’heure où le ministère de la Culture souhaite engager une mutation profonde de la production et de la diffusion dans le spectacle vivant, qui ne pourra pas se mettre en œuvre sans un refinancement important du soutien aux artistes et aux compagnies, pour accompagner l’emploi dans notre secteur, le Syndeac demande que certains des moyens engagés dans le pass culture soient redéployés avec une efficacité plus directe, dans l’accompagnement de l’emploi du secteur de la création artistique et au service du financement de la mutation des pratiques de production et de diffusion.

Contact Presse :
Isabelle Lanaud
Tél. 06 18 29 77 72